

## ORTHOGRAPHE : LOGIQUE ET PERTINENCE RECONNUE

**Le Syndicat des Enseignant·es Romand·es salue la décision de la CIIP de prendre dorénavant comme référence pour l'enseignement du français l'orthographe « rectifiée » - recommandée par le Conseil supérieur de la langue française depuis 1990.**

### Une demande du SER

Le 18 mai 2019, les délégué·es du SER réuni·es à Bienne avaient abordé le dossier des principes de rectification de l'orthographe du français. Le constat avait été fait que depuis leur adoption en 1996 en Suisse romande, les enseignant·es vivaient avec ces principes à enseigner, tout en acceptant l'utilisation des anciennes règles. De plus, les moyens d'enseignement n'en tenaient pas toujours compte. A l'heure où le chantier des MER français commençait à être d'actualité, il semblait important de dire clairement ce que voulaient les enseignant·es romand·es : des moyens d'enseignement romands (MER) intégrant ces 14 principes et la fin de ce doux mélange ou une mise aux oubliettes de ces principes ? Il est vrai que cette cohabitation engendrait un certain flou, même si ces principes étaient peu diffusés et partiellement mis en pratique du fait que les MER de français ne les appliquaient peu, voire pas du tout. Cet état de fait n'était largement pas en faveur des élèves, en particulier celles et ceux rencontrant des difficultés d'apprentissage.

A l'issue des débats, l'assemblée du SER avait adopté une résolution demandant la prise en compte de certaines adaptations dans les nouveaux MER, en tenant compte des 14 principes d'ores et déjà retenus. Ceci afin de permettre aux élèves de travailler avec des règles claires, compréhensibles et logiques.

### Sanction par l'usage

Avec la décision du jour de l'Assemblée plénière de la CIIP, cette demande du SER trouve une concrétisation conforme aux attentes. De plus, la prise en compte de quelques éléments du langage épïcène, que le SER a aussi introduit depuis plusieurs mois dans ses propres documents, marque une avancée en faveur de l'égalité.

Ces principes ne dénaturent pas le français mais permettent de faciliter l'entrée dans l'apprentissage de la lecture. Ainsi, dans quelques années, l'adoption de ces principes sera enfin ancrée dans les usages.

*Contact : Samuel Rohrbach, président : [s.rohrbach@le-ser.ch](mailto:s.rohrbach@le-ser.ch) ; 079 251 22 42*

*Olivier Solioz, vice-président : [o.solioz@le-ser.ch](mailto:o.solioz@le-ser.ch) ; 079 286 67 90*